



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

marchés financiers internationaux

Question au Gouvernement n° 1915

Texte de la question

RÉGULATION DU SYSTÈME BANCAIRE INTERNATIONAL

M. le président. La parole est à M. Charles de Courson, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Charles de Courson. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

Le Président américain a annoncé, jeudi dernier, qu'il proposerait au Congrès des mesures de régulation fortes du secteur bancaire, qui s'articulent autour de trois idées.

La première idée consiste à plafonner le montant des actifs des banques pour éviter, en cas de dépôt de bilan, le risque dit systémique, dont le coût est toujours pris en charge par les contribuables. Cette première norme a pour objet de faire mentir le vieil adage " *too big to fail* ", c'est-à-dire " trop gros pour faire faillite ".

La seconde idée vise à interdire aux banques collectant des dépôts les opérations de spéculation pour compte propre. En d'autres termes, il s'agit d'interdire la spéculation en interdisant les dépôts des clients sur lesquels cette spéculation a lieu.

La troisième idée consiste à interdire la détention de *hedge funds*, ou de fonds d'investissement à risque, par les banques qui recueillent l'épargne des particuliers.

L'objectif de ce plan est de mettre en place une régulation efficace du système bancaire international, dont les failles ont été mises en lumière par la dernière crise financière, et de recentrer les banques sur leur vocation première, qui n'est pas de spéculer, mais de collecter des dépôts et d'accorder des prêts aux particuliers comme aux entreprises.

J'ai lu que Mme la ministre estimait ce plan conforme aux ambitions de notre pays en matière de moralisation du capitalisme.

Ma question est donc toute simple : le Gouvernement envisage-t-il de soutenir ces trois idées lors du prochain sommet des ministres des finances du G20, ainsi qu'au sein de l'Eurogroupe et de l'Union européenne ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe NC.)

M. le président. La parole est à M. Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation.

M. Michel Sapin. Il n'y connaît strictement rien !

M. Hervé Novelli, *secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation*. Monsieur le député, je vous prie d'abord d'excuser l'absence de Christine Lagarde, qui est en ce moment en déplacement avec le Président de la République.

M. Roland Muzeau. Elle est à Davos !

M. Hervé Novelli, *secrétaire d'État*. Depuis août 2007, la France est à la manoeuvre pour engager nos partenaires de l'Union européenne à tirer les leçons de la crise. Et, depuis août 2007, je crois que nous avons fait beaucoup de chemin.

Nous avons d'abord mis en oeuvre la concertation au sein du G20 pour faire disparaître le secret bancaire.

Beaucoup pensaient que cela était impossible.

Nous nous sommes aussi mis d'accord sur un encadrement des bonus. Nous avons mis en oeuvre ces règles dès le mois de novembre au niveau national. Nous avons également annoncé, avec le Royaume-Uni, la création d'une taxe sur les bonus.

Sous l'impulsion de la France, l'Union européenne agit pour la création d'un contrôle des agences de notation,

un encadrement des *hedge funds*, et la création d'autorités européennes de surveillance et de contrôle du secteur financier.

Au niveau national, nous ne sommes pas restés inertes. Christine Lagarde a présenté, le 20 janvier, une ordonnance qui fusionne les autorités de contrôle bancaire et assurantiel. Vous avez adopté, à l'unanimité, dans la loi de finances pour 2010, la proposition du Gouvernement de créer une taxe afin que les banques paient pour leur contrôle et leur surveillance.

Vous le voyez, la France est engagée en faveur de la réforme du système financier.

Les États-Unis montrent une volonté sans faille de s'attaquer aux défaillances du système. Nous nous en félicitons. Le président Obama a identifié un enjeu clé, à savoir réduire la taille des activités risquées. Au sein du G20, nous avons décidé de multiplier par trois les exigences en capital pour les activités risquées des banques. Vous le voyez, monsieur le député, la France n'arrête pas son effort en faveur de la régulation et du contrôle du système financier mondial. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP et sur les bancs du groupe NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Charles de Courson](#)

Circonscription : Marne (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1915

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, pme,tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, pme,tourisme, services et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 janvier 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 janvier 2010